

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT ETIENNE
MAIRIE DE SAINT APPOLINARD - 42520

Nbr conseillers : 13
En exercice : 13
Présents : 9
Votants : 9

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20220907-25070922-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/09/2022

Affichage : 12/09/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux le sept du mois de septembre à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Annick FLACHER

Présents : FLACHER Annick, GERY Jacques, LIMONE Julien, NAVEZ Marie-Louise, BARDY Benoît, BLANC Emilie, CANET Véronique, DEGAND Nathalie, ROUCHOUSE Muriel

Excusés : GRANGE Yves, GIRAUD Jean, CLUZEL Anthony

Absent : DUPINAY Pierre

Secrétaire de séance : NAVEZ Marie-Louise

N° 25 070922

**OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS COMMUNAUX AU
CONSEIL SYNDICAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT**

Madame le Maire signale au conseil municipal que, depuis la démission de M Jonathan BRUNET et M Olivier CAZENEUVE, la commune n'a plus de représentant au Conseil Syndical du Parc Naturel Régional du Pilat.

En effet, M Jonathan BRUNET et M Olivier CAZENEUVE étaient respectivement délégué titulaire et délégué suppléant.

Il convient donc de pourvoir à leur remplacement dans les meilleurs délais. Mme Marie-Louise NAVEZ se propose en qualité de titulaire et M Jacques GERY en qualité de suppléant.

Oùï cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

ACCEPTE, leur candidature et les élit à l'unanimité des présents

Fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus

Le Maire
A. FLACHER

